

Confirmation de mentorat - MENTORÉ

Avocat(e) mentoré(e) :

Numéro d'inscription au tableau :

Avocat(e) mentor(e) :

Numéro d'inscription au tableau :

Exigences de mentorat

Conformément aux Règles des services d'aide juridique [alinéa 27(5)a)], Aide Juridique Ontario (AJO) impose une exigence de mentorat pour les autorisations suivantes de votre inscription au tableau :

Domaines du droit pour le mentorat

Certificat (veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent) :

Droit criminel

AEG

Gladue

COE

CCC

Droit de la famille

Protection de l'enfance

Droit des réfugiés - Affaires générales

Droit des réfugiés - Dossiers d'appel

Conditions de mentorat

La condition de mentorat sera en vigueur pour une période de _____, à compter du _____ . Cette période peut être prolongée à la discrétion d'AJO

Je, _____, en tant que mentoré(e), reconnais et m'engage à assumer les responsabilités suivantes pendant la période de mentorat :

1. Réunions et consultations régulières :

Je rencontrerai la mentore ou le mentor chaque trimestre (ou plus souvent au besoin) pour des consultations sur un ou plusieurs des sujets suivants :

- la prestation de services d'aide juridique;
- la prestation de services d'aide juridique efficaces, de grande qualité et axés sur la clientèle et destinés aux clients vulnérables;
- la stratégie relative aux causes, la théorie juridique et les aspects pratiques, en mettant l'accent sur les ressources et les pratiques juridiques locales au sein des tribunaux et des administrations où je pratique régulièrement;
- la gestion des certificats d'AJO et obligations connexes;
- la facturation à AJO;
- Autres domaines de consultation pertinents :

2. Consultation sur la stratégie relative aux causes :

Je consulterai la mentore ou le mentor pour discuter de la stratégie relative aux causes et des pratiques exemplaires concernant mes trois premiers certificats d'AJO acceptés.

3. Confidentialité :

Je respecterai rigoureusement la confidentialité des renseignements de la cliente ou du client dans toutes les discussions avec la mentore ou le mentor, conformément aux politiques d'AJO.

4. Jugement indépendant :

J'évaluerai de façon indépendante le bien-fondé des suggestions, recommandations ou conseils fournis par la mentore ou le mentor et je m'en assurerai.

5. Avis de disponibilité du mentor :

J'aviserai AJO au plus tard deux semaines après avoir été informé(e) par la mentore ou le mentor qu'il n'est pas en mesure de poursuivre le mentorat.

6. Mentor alternatif :

Si AJO me le demande, je chercherai une autre mentore ou un autre mentor, sous réserve de l'approbation d'AJO.

En signant ci-dessous, je confirme que j'ai lu, compris et accepté toutes les exigences ci-dessus pour bénéficier du mentorat. Je comprends qu'AJO a un pouvoir discrétionnaire absolu pour déterminer si la personne que je propose comme mentor est acceptable et approuvée par AJO.

Nom de la mentorée ou du mentoré :

Signature de la mentorée ou du mentoré :

Date:

--	--	--	--

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* aux fins de la prestation de services d'aide juridique en application de la LSAJ.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à l'agent(e) de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO